



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/45/104
22 février 1990
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-cinquième session
Point 17 d) de la liste préliminaire*

**NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS**

Confirmation de la nomination de membres du Comité
des placements

Note du Secrétaire général

1. L'article 20 des statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies dispose :

"Article 20

Comité des placements

Le Comité des placements se compose de neuf membres, nommés par le Secrétaire général après avis du Comité mixte [de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies] et du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, et dont la nomination est confirmée par l'Assemblée générale."

* A/45/50.

2. Le Comité se compose actuellement des membres suivants :

- M. Aloysio de Andrade Faria (Brésil)**
- M. Jean Guyot (France)*
- M. George Johnston (Etats-Unis d'Amérique)*
- M. Michiya Matsukawa (Japon)*
- M. Braj Kumar Nehru (Inde)**
- M. Yves Oltramare (Suisse)***
- M. Emmanuel Noi Omaboe (Ghana)***
- M. Stanislaw Raczkowski (Pologne)**
- M. Juergen Reimnitz (République fédérale d'Allemagne)***

* Mandat expirant le 31 décembre 1990.

** Mandat expirant le 31 décembre 1991.

*** Mandat expirant le 31 décembre 1992.

3. Le mandat de MM. Guyot, Johnston et Matsukawa venant à expiration le 31 décembre 1990, l'Assemblée générale sera appelée, à sa quarante-cinquième session, à confirmer la nomination de trois personnes désignées par le Secrétaire général pour pourvoir les sièges qui deviendront ainsi vacants. Ces personnes seront nommées pour une durée de trois ans à compter du 1er janvier 1991.

4. Lors des sessions précédentes, la Cinquième Commission présentait à l'Assemblée générale un projet de décision où elle indiquait le nom des personnes dont elle recommandait de confirmer la nomination. Le Secrétaire général propose de procéder de même à la quarante-cinquième session.
